

Dakar, le

16 FEB 2021

RESOLUTION DU CONSEIL RESTREINT DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Le Conseil restreint de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar s'est réuni le vendredi 12 février 2021 en visioconférence sous la présidence du Recteur, Professeur Ahmadou Aly MBAYE.

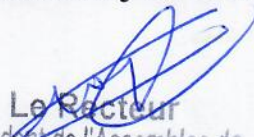
Abordant le troisième point inscrit à l'ordre du jour relatif à la violence notée à la Faculté des Sciences et Techniques et après avoir pris connaissance du compte rendu de Monsieur le Doyen, le Conseil restreint à l'unanimité :

- **exprime** sa solidarité avec les autorités décanales de la FST ;
- **partage** l'indignation de la communauté universitaire ;
- **condamne** fermement ce phénomène récurrent de violence du fait des étudiants ;
- **prend acte** des mesures conservatoires prises par le Conseil restreint de l'Assemblée de faculté réunie en urgence le jeudi 11 février 2021 relatives à l'interdiction de toute activité syndicale jusqu'à nouvel ordre ;
- **recommande** la mise en place d'une commission de réflexion inclusive sur le statut des amicales des étudiants.

Le Conseil restreint réaffirme sa ferme volonté de promouvoir la paix et la stabilité au sein de l'université et de traduire en conseil de discipline tout étudiant responsable d'acte de violence dans l'espace universitaire.

**Le Recteur, Président de
l'Assemblée de l'Université**

Pr Ahmadou Aly MBAYE


Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE